



AGENTS SNCF TECHNIFRET

AMIANTE

VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ !



L'ENTREPRISE A LANCÉ UN QUESTIONNAIRE POUR IDENTIFIER LES AGENTS AYANT PU INTERVENIR SUR CES MACHINES. LE QUESTIONNAIRE FAIT APPEL AU SOUVENIR LOINTAIN DE TRAVAIL DES AGENTS ET NE PERMET DONC PAS DE DRESSER UN CONSTAT TOTALEMENT EXHAUSTIF.

Une situation préoccupante a été identifiée concernant la présence d'amiante sur les BB 27000 et BB 37000 !

L'UNSA ALERTE !

Il est crucial de noter qu'aucun protocole de sécurité concernant l'amiante n'était en place lors des interventions. Cela signifie que tous les agents sont potentiellement concernés, même ceux qui n'ont pas directement manipulé ces machines. Le simple fait de se trouver à proximité d'une intervention peut suffire à exposer un agent à des fibres d'amiante.

NOUS EXIGEONS DES MESURES ADÉQUATES

Un simple questionnaire ne peut pas suffire. Nous demandons instamment à l'entreprise de reconnaître tous les agents de maintenance susceptibles d'avoir été exposés et d'assurer un suivi amiante renforcé pour tous les acteurs des technicentres impliqués dans la maintenance des BB 27000 et BB 37000.



UNSA-FERROVIAIRE